



Présentation de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention DUPELIX – LA MOTTE-PICQUET

Directeur de la Police municipale du 15^{ème} arrondissement
Pierre-Olivier TEMPIER

01

**Les missions de la police municipale
parisienne**

Les missions de la police municipale parisienne

La police municipale est une police de proximité, au service des Parisiens, chargée de faire respecter les règles de la vie quotidienne qui sont au cœur des préoccupations des Parisiennes et des Parisiens.

Elle intervient 24h/24 et 7j/7 au plus près des habitants.

Elle est joignable via le 3975 24h/24, 7j/7.

Elle effectue ses missions principalement à pied et en VTT.

Les agents disposent d'une bombe lacrymogène et d'un bâton de défense. Ils sont pour certains équipés d'une caméra-piéton.

Les missions de la PM vont tenir compte des remontées de terrain des Parisiens sur son action et sur les difficultés rencontrées dans leur quartier.

Les missions de la police municipale parisienne

Les missions de la police municipale s'organisent autour de trois piliers :

- 1 - **La sécurisation** : présence renforcée et visible dans l'espace public. Accentuation de la présence des agents en soirée et le week-end ;
- 2 - **La sanction** : verbalisation des incivilités et de certaines infractions routières grâce à l'extension et à l'harmonisation des pouvoirs de verbalisation des agents qui sont agents de police judiciaire adjoints (APJA) ;
- 3 - **La prévention et l'assistance** aux personnes vulnérables.

Les missions de la police municipale parisienne

La Police municipale n'est pas la Police nationale

La Police Municipale à Paris ce n'est pas :

- lutter contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée, la grande délinquance ;
- intervenir pour des délits ou des crimes ;
- lutter contre la petite et moyenne délinquance ;
- protéger la ville contre la menace extérieure et le terrorisme.

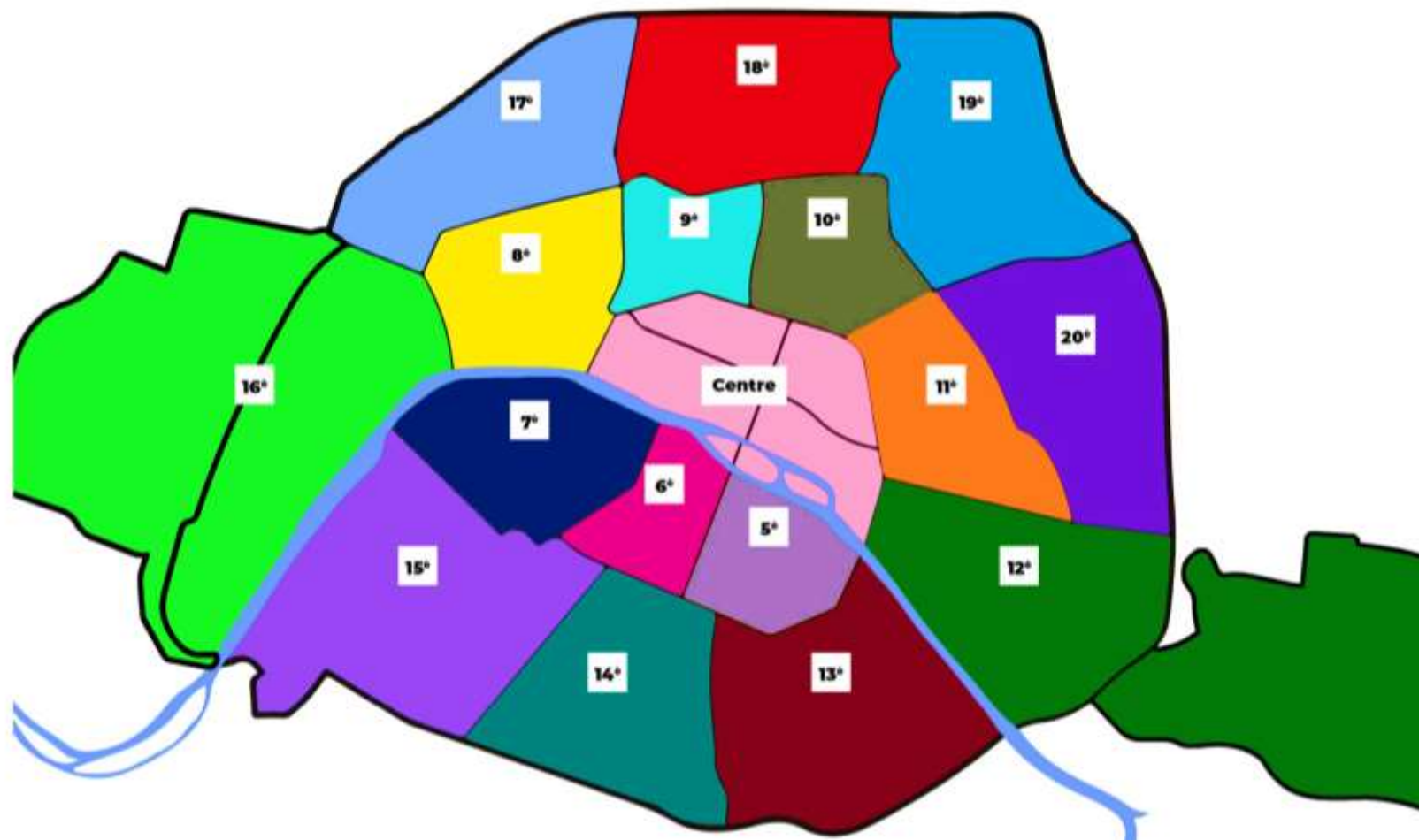
La police municipale travaille aux côtés de la police nationale, mais ne la remplace pas.

La police nationale reste la police d'intervention que les Parisiens contactent lorsqu'ils rencontrent une menace pour leur sécurité. **Elle est joignable au 17.**

Les missions de la police municipale parisienne

La territorialisation

17 divisions territoriales de police municipale et de prévention sont créées dans chaque arrondissement, auprès des Maires d'arrondissement.



Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 1 : SECURISER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS

- ▶ Assurer la tranquillité des Parisiennes et des Parisiens aux heures utiles
- ▶ Réaffirmer l'engagement de la police municipale dans l'assistance aux publics vulnérables
- ▶ Prévenir les conduites à risque chez les jeunes



Axe 1 – le 15^{ème} arrondissement en quelques chiffres

Catégories de mission	Nombre de Missions planifiées – Avril à septembre	DUPLEIX – LA MOTTE PICQUET	% sur le total
Lutte contre les incivilités	1975	247	12,5 %
Tranquillité publique	1154	42	3,63 %
Stationnement gênant	801	72	8,9 %
Sécurisation	439	239	54,44 %
Circulation routière	358	14	3,91 %
Opération conjointe	161	2	1,24 %
Médiation	115	4	3,47 %
OP 360	105	13	12,38 %
Code de la Rue	43	1	2,3 %
Evènementiel	29	15	51,72 %
Total	5180	649	12,52 %

Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 2 : AMELIORER LA PROTECTION ROUTIERE POUR GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS

- ▶ Protéger les piétons
- ▶ Sécuriser le développement de la pratique du vélo
- ▶ Veiller au respect des règles de stationnement et de circulation



Axe 2 - le 15^{ème} arrondissement en quelques chiffres

Verbalisation RD	Nombre de PV – Avril à septembre	DUPLEIX – LA MOTTE PICQUET	% sur le total
Stationnement gênant	13 416	1 355	10,09 %
Voie de bus	5 716	112	1,95 %
Sas vélo	5 398	2 976	55,13 %
Conduite	5 000	420	8,4 %
2RM sur trottoir	1 717	110	6,4 %
Piste cyclable	645	22	3,41 %
Infraction liée au véhicule	130	6	4,61 %
Trottinette	32	1	3,1 %
Crit'Air	1	-	-
Total	32 055	5 002	15,6 %

Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 3 : ACCOMPAGNER PARIS VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA PROTECTION DU VIVANT

- ▶ Veiller à la propreté et à la salubrité dans l'espace public
- ▶ Intensifier la lutte contre la pollution sonore et atmosphérique
- ▶ Amplifier la surveillance des espaces verts
- ▶ Favoriser le respect du bien-être animal



Lutter contre la pollution sonore et atmosphérique

Des actions de sensibilisation et de verbalisation autour de ...

... La lutte contre :

- Les nuisances sonores et lumineuses
 - Le gaspillage énergétique (climatisation des commerces portes ouvertes, chauffage des terrasses, éclairages nocturnes...)
 - L'utilisation des sacs plastiques non conformes par les commerçants sur les marchés alimentaires
 - La pollution atmosphérique (moteurs non arrêtés, contrôle de la vignette Crit'air sur les véhicules...)
-
- Outre ces actions classiques, elle organise des actions de sensibilisation à l'occasion de la Journée de lutte contre les nuisances sonores.
 - Des sonomètres pour lutter contre les nuisances sonores excessives de deux roues motorisées

Axe 3 du 15^{ème} arrondissement en quelques chiffres

Verbalisation LCI	Nombre de PV – Avril à septembre	DUPLEIX – LA MOTTE PICQUET	% sur le total
Présentation irrégulière à la collecte	1104	93	8,42 %
Etalages et terrasses	438	158	36,07 %
Dépôt sur la voie publique et autres souillures	437	70	16,01 %
Infraction liée à un chantier	408	31	7,59 %
Dépôt lié à une vente à la sauvette	125	12	9,6 %
Nuisance lumineuse	100	21	21 %
Infraction au règlement des espaces verts	95	27	28,42 %
Nuisance sonore	58	14	24,13 %
Jet de mégot	53	9	16,98 %
Infraction liée aux animaux	16	2	12,5 %
Epanchement d'urine	13	2	15,38 %
Infraction liée aux marchés découverts alimentaires	1	-	-
Total	2848	439	15,41 %

Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 4 : APAISER L'ESPACE PUBLIC

- ▶ Faire respecter le règlement des étalages et des terrasses
- ▶ Accentuer la régulation des secteurs festifs et touristiques
- ▶ Encadrer et sécuriser les événements parisiens ou locaux
- ▶ Assister les publics vulnérables et fragilisés,





Merci